

### **Toronto**

150 York Street, Suite 810  
P.O. Box 810  
Toronto (Ontario) M5H 3S5  
Téléphone: (416) 973-6211  
Télécopieur : (416) 862-1267

### **London**

148 Fullarton Avenue, Suite 1512  
London (Ontario) N6A 5P3  
Téléphone : (519) 645-5828  
Télécopieur : (519) 645-5580

### **Winnipeg**

330 Portage Avenue, 8th Floor  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0C4  
Téléphone : (204) 983-5114  
Télécopieur : (204) 983-2187

(Pour le Manitoba et la Saskatchewan)

### **Calgary**

510-5th Street S.W., Suite 1030  
Calgary (Alberta) T2P 3S2  
Téléphone : (403) 292-6898  
Télécopieur : (403) 292-6902

### **Vancouver**

505 Burrard Street, Suite 1030  
Vancouver (Colombie-Britannique) V7X 1M5  
Téléphone : (604) 666-6234  
Télécopieur : (604) 666-7550

### **Corporation commerciale canadienne**

La Corporation commerciale canadienne (CCC) est une société d'État qui fournit une aide précieuse aux exportateurs lorsque ceux-ci vendent à des gouvernements étrangers ou à des organismes internationaux. Dans le cadre de ces opérations, la CCC

joue le rôle de maître d'œuvre, d'une part en garantissant au client étranger que les conditions du contrat seront respectées et d'autre part en officialisant cet engagement par un contrat passé avec le fournisseur canadien.

La CCC garantit habituellement l'exécution du contrat au nom du gouvernement du Canada, ce qui rehausse la crédibilité et le caractère concurrentiel des fournisseurs canadiens aux yeux des clients étrangers et ce qui peut souvent mener à la négociation de modalités contractuelles et de paiement plus avantageuses.

Les services de la CCC couvrent toutes les étapes menant à l'exécution d'une transaction, c'est-à-dire : repérage de débouchés, aide dans la préparation de soumissions, participation aux négociations et à l'administration des contrats, vérification de contrats, recouvrement des comptes auprès des clients étrangers et paiement des fournisseurs.

Dans certains cas, les activités de la CCC sont régies par des règles formelles, notamment lorsque la Corporation signe des ententes avec un gouvernement étranger. Ainsi, depuis 1956, la Corporation a des ententes contractuelles avec le Département de la défense des États-Unis, grâce auxquelles elle facilite l'accès des fournisseurs canadiens au marché américain. La CCC aide aussi les exportateurs dans leurs négociations avec des acheteurs étrangers du secteur privé.

Les services de la CCC, et la crédibilité dont elle jouit, profitent particulièrement aux PME canadiennes, qui en général ne sont pas très connues au niveau international. Le nouveau Programme de paiements progressifs de la CCC, administré en collaboration avec les banques canadiennes, permettra aux PME d'obtenir plus facilement du préfinancement.